



ET aussi

L'éditorial

L'actualité

Avant... Maintenant

Éditorial

Poursuivant notre présentation des quartiers de Chaville, nous vous proposons dans ce numéro d'évoquer le quartier du Parc Fourchon – Le Muguet.

Ce quartier est plus large que le périmètre du seul Parc Fourchon puisqu'il inclut également, selon la terminologie du XIX^e siècle (attestée sur le cadastre napoléonien), l'Étoile (partie triangulaire comprise entre la rue Anatole France, le Pavé des Gardes et la rue du Colonel Marchand), le Pré de Madame (partie comprise entre le Pavé des Gardes, l'avenue Roger Salengro depuis la Pointe de Chaville jusqu'à la rue Anatole France) et le quartier de Bellevue (partie comprise entre la rue Anatole France, le Pavé des Gardes et la voie de chemin de fer de Montparnasse). Vous trouverez, dans notre premier article, l'histoire de l'habitat de ce quartier depuis le début du XIX^e siècle.

Après cette évocation de l'évolution de l'habitat de ce quartier, nous nous intéresserons plus précisément à l'histoire récente de deux de ses lieux-dits : d'abord l'histoire du lotissement du Parc Fourchon en lui-même, puis les évolutions qui ont marqué, au cours des 60 dernières années, la propriété Lesage, cœur de « l'Étoile ».

Nouveauté dans ce numéro, nous vous proposons également d'aborder l'histoire de Chaville sous un autre angle, sous une forme humoristique à travers **une bande dessinée** d'un jeune auteur chavillois : **Oscar Lièvre** ! Nous vous présentons aujourd'hui comment le parc Fourchon, alors parc du château de Chaville, a pu être témoin de la grande histoire : La Fayette et Thomas Jefferson y ont travaillé ensemble sur un projet de ce qui allait devenir, quelques semaines plus tard, la première « Déclaration des Droits de l'Homme » adoptée par l'Assemblée Constituante.

Vous retrouverez enfin en page finale notre clin d'œil « Avant ... maintenant »

En complément, n'oubliez pas de venir visiter régulièrement notre site internet (www.arche-chaville.fr) et de nous écrire pour nous faire part de vos remarques, de vos suggestions, de vos questions ou de vos recherches (arche.chaville@laposte.net.)

M. Josserand

Actualité de l'ARCHE



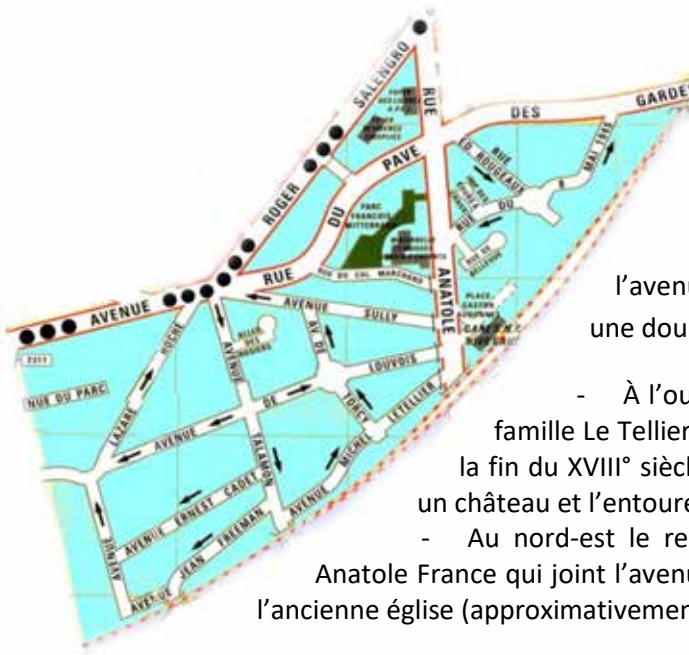
- En novembre dernier, l'ARCHE a présenté aux Chavillois son exposition annuelle, sur le thème du quartier du Doisu, du Moyen Age à la Rénovation qui s'achève aujourd'hui avec le nouveau quartier du Centre-Ville.
- À noter dans vos agendas pour 2019 :
 - o le **7 avril** l'ARCHE vous donne rendez-vous à la brocante de Chaville.
 - o Le **7 septembre** prochain, nous serons également présents au Forum des Associations
 - o Pour les prochaines Journées Européennes du

Patrimoine, l'ARCHE travaille sur un programme qui vous sera communiqué ultérieurement.
Pensez à consulter régulièrement notre site !

Vous pouvez venir nous **rencontrer dans notre local tous les mardis matin de 10h à 12h et le premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires).** *Pour connaître les dates précises, reportez-vous à notre site* (www.arche-chaville.fr)

A la suite de problèmes de composition, des erreurs, indépendantes de la volonté des auteurs, se sont glissées dans certains articles de l'Arch'échos N°32. Merci à nos lecteurs de nous en excuser

LE MUGUET – PARC FOURCHON : histoire de l'habitat



1. LE TERRITOIRE

Ce quartier est aujourd'hui délimité au sud par la voie de chemin de fer de Montparnasse, au nord par la route du Pavé des Gardes et, à partir de la pointe de Chaville, par l'avenue Roger Salengro. Il est mitoyen de Viroflay à l'ouest. Il a une double origine :

- À l'ouest il est constitué d'une partie de l'ancien domaine de la famille Le Tellier-Louvois, cédé au roi à la mort de Louvois, et réaménagé à la fin du XVIII^e siècle par le comte et la comtesse de Tessé qui reconstruisent un château et l'entourent d'un jardin à l'anglaise.
- Au nord-est le reste de l'espace est traversé du nord au sud par la rue Anatole France qui joint l'avenue Roger Salengro au quartier de la Mare Adam autour de l'ancienne église (approximativement vers le groupe scolaire Anatole France).

2. DE 1800 A 1900

A la Révolution l'ensemble du domaine est adjudgé comme bien national au conventionnel Gouly qui détruit le château pour récupérer ses matériaux de construction, puis le revend en 1817.



En 1838 le tracé de la voie de chemin de fer Montparnasse RG coupe en deux la propriété, isolant la partie nord du domaine de la partie sud où un nouveau château a été reconstruit en 1830.

2.1. LE PARC FOURCHON

En août 1883, Pierre Talamon achète pour 300 000 francs or à la veuve de Philippe Fourchon la partie du parc, acquise par lui en 1838, à laquelle ce nom va rester, afin d'en organiser le lotissement. La **photo ci-contre** présente la pépinière entre la rue de Sully et la rue de Louvois dont l'activité se poursuit de

nos jours, où un panneau « terrains à vendre » a été mis en place. (fin XIX^e siècle).

Un cahier des charges précise les droits et servitudes des futurs propriétaires, tandis que l'on trace le réseau des avenues qui est resté privé, le conseil municipal ayant exprimé son « refus de prendre ses routes ». Aujourd'hui encore, il reste fermé sauf l'entrée et la sortie qui donnent sur la Pointe de Chaville.

La **photo ci-contre** montre un exemple de ces belles demeures construites souvent en meulière, matériau alors en faveur, qui s'élèvent bientôt sur les terrains acquis le plus souvent par une clientèle aisée ; celle-ci en fait sa résidence principale ou son pied à terre quand il s'agit de Parisiens attirés par la proximité de la forêt.



2.2. LES AUTRES PARTIES DU QUARTIER

La carte de Labédollière datée de 1860 nous présente un quartier encore très peu construit : des immeubles au carrefour de la rue de l'Église (rue Anatole France) et du Pavé des Gardes, quelques maisons autour de la rue des Fours à Chaux (E. Rougeaux) devenue impasse depuis qu'elle a été coupée par la voie de chemin de fer.

3. DE 1900 A 1930



Jusqu'à la première Guerre Mondiale, le reste du quartier se construit surtout le long de la rue de l'Église, comme le montre un plan de 1893, où, outre une agence immobilière, on trouve aussi l'étude d'un notaire, et des immeubles d'habitat plus populaire.

Sur la **photo ci-contre**, on peut voir la descente du Pavé des Gardes vers le carrefour Anatole France; à droite le mur de la propriété des Assomptionnistes (future École familiale) et à gauche la clôture de la propriété Dancognée, famille de la mère du poète Philippe Soupault et apparentée à l'industriel Louis Renault.

4. DE 1930 A 1955

Durant cette période, la configuration du parc Fourchon évolue peu, l'essentiel des parcelles étant désormais construites.

Les deux côtés de la rue de l'Église, rebaptisée Anatole France en 1924, continuent à se bâtir.

En 1937, l'élargissement de la ligne Montparnasse à 4 voies entraîne la reconstruction de la gare Rive Gauche et du pont qui enjambe la rue.

Mais c'est dans le triangle dessiné par cette rue, le Pavé des Gardes et la voie de chemin de fer que la mutation est la plus visible : la création du lotissement Colas entraîne celle de l'avenue de Bellevue (rebaptisée « rue du 8 mai 1945 » en 1964) en 1930, et la naissance d'un nouveau quartier essentiellement pavillonnaire. La **photo ci-contre** présente une vue générale de ce nouveau lotissement.



5. DE 1955 A 1985

Les besoins en logements, particulièrement pour les ménages modestes, se font alors fortement sentir dans notre ville où la population augmente rapidement ; c'est pourquoi la décision est prise de construire trois immeubles HLM dans l'espace compris entre le parc Fourchon et le Pavé des Gardes (propriété Lesage dont les côtés du portail rue de l'Église étaient surmontés de deux chiens de garde – cf. photo page 5).



La **photo ci-contre** (prise à la fin des années 50), montre la réalisation au 18 rue Anatole France.

A la fin des années 60, deux résidences sont construites du côté droit du Pavé des Gardes en montant vers le pont de la ligne Montparnasse ; la première au coin de la rue Anatole France sur l'emplacement de l'ancienne propriété du général Conneau et la deuxième sur la propriété Dancognée après la mort du colonel Le Magnen, son dernier propriétaire. Une bande de terrain est alors acquise le long de la route en vue d'un élargissement à trois ou quatre voies qui ne sera pas réalisé.

6. DE 1985 A NOS JOURS

Le quartier n'a plus connu de mutation importante une fois réalisés le réaménagement de la place Gaston Audonnet et la construction d'une résidence le long de la voie de chemin de fer à proximité même de la gare de Chaville Rive Gauche.

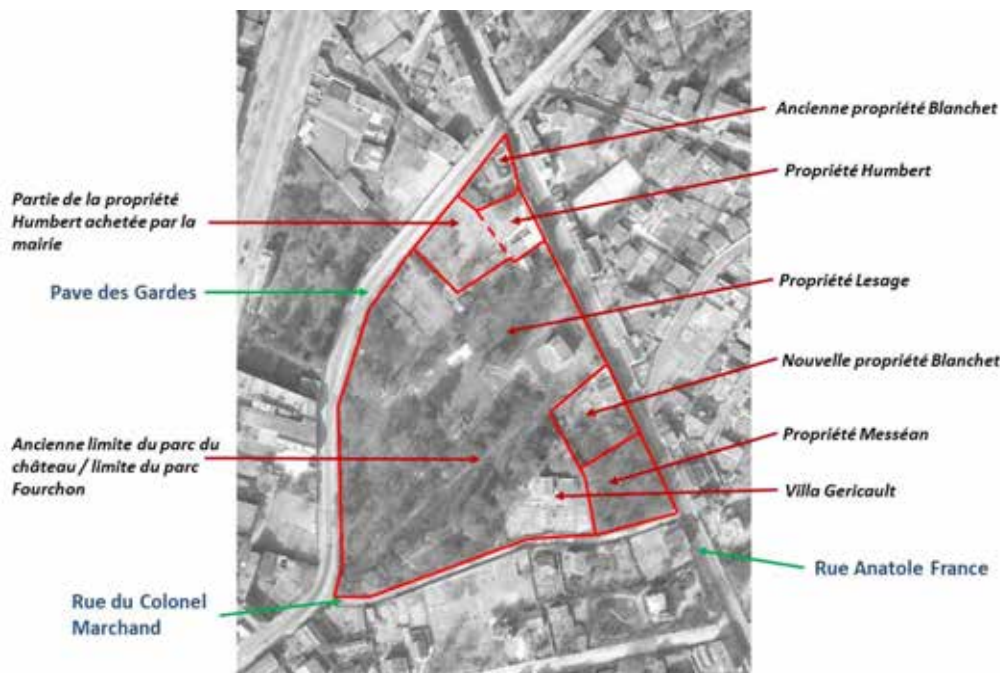
Quelques parcelles sont densifiées ou divisées dans le parc Fourchon ce qui donne naissance à une nouvelle génération de résidences pavillonnaires.

M. Josserand

LE QUARTIER DE « L'ÉTOILE »

Ce lieu-dit est limité par la rue Anatole France, le Pavé des Gardes et la rue du Colonel Marchand.

La partie sud empiète sur le territoire du Parc Fourchon.
La limite est bien visible sur le plan ci-dessous datant de 1951:



Plan de 1893

Ce quartier qui a beaucoup évolué au cours des années 50 est morcelé en plusieurs propriétés :

- la plus grande, au 18 de la rue Anatole France occupe 80 % de la surface totale ; c'est celle de la famille **Lesage**.



On peut voir l'entrée de la propriété gardée par des chiens situés en haut des piliers ...

- la famille **Humbert** possède la maison sise au 16 bis de la même rue.
Le chef de famille Gaston Humbert exerce la profession de médecin au 71 Grande Rue et sa fille aînée est son assistante.

- la famille **Blanchet**, quant à elle, est installée au 16 rue Anatole France.
René Blanchet est agent immobilier, son père est menuisier

En 1954, on retrouve l'agence immobilière au 20 de la même rue.



Agence Blanchet au 16 rue Anatole France au début des années 50



L'agence au 20 de la même rue dans les années 60

Dès la fin des années 30, ces terrains suscitent l'intérêt de la municipalité qui souhaite construire « *des classes supplémentaires, une école maternelle, un foyer des Vieux et pourquoi pas une Maison des Jeunes* ».

Après les hostilités, cet avant-projet prend forme :

« *Le Conseil municipal*

Considérant que la ville ne dispose pas de terrains pour l'édification de tels immeubles ...

Considérant que M.Lesage est décédé récemment et que ses héritiers vont fort probablement mettre cette propriété en vente,

Considérant que la superficie d'environ 14000 m² serait suffisante pour réaliser le projet prévu...

Vote le principe d'acquisition de la propriété Lesage.

Décide, qu'afin d'éviter des manœuvres spéculatives, la ville prendra une option de 200 000 frs sur cette propriété... »

Projet approuvé par le Préfet de Versailles le 14 janvier 1949

Il faudra attendre encore quelques années pour la réalisation de cette vente.

Le 31 mars 1952, la commission se réunit pour fixer l'indemnité due aux héritiers Lesage : « *L'administration des Domaines nous imposait de proposer 8.175.000 frs, chiffre manifestement insuffisant, les héritiers Lesage demandaient 24.652.680 frs. La commission arbitrale a fixé à 12.757.500 frs l'indemnité à verser aux héritiers Lesage.* »

Le 8 avril 1952 « *l'expropriation pour cause d'utilité publique* » est votée et sera effective en octobre de la même année. La municipalité sous la mandature de M. Huttepain décide de faire un emprunt au Crédit foncier de France.

Plus tard, le projet de construction se transforme : le manque criant de logements à Chaville oblige la municipalité à changer ses plans. Le maire, Gabriel Ausserré décide de construire des logements sociaux à partir de 1955. Au terrain Lesage, il faudra ajouter l'achat d'une partie de la propriété Humbert. En tout, 143 appartements seront construits sur ces terrains : 102 logements au Pavé des Gardes (dont 20 dans un bâtiment construit sur le terrain Humbert), 41 rue A. France. 18 d'entre eux sont réservés à la Régie Renault.

Des travaux de voirie nécessaires sont entrepris simultanément, notamment l'élargissement du Pavé des Gardes.



Quelques vues aériennes du quartier dans les années 60

en 1951

en 1963



Enfin une école maternelle « Le Muguet » voit le jour. Inaugurée en 1959, elle est agrandie en 1975. En 1992, un jardin d'enfants vient s'ajouter pour compléter l'accueil des enfants chavillois.



En 1963, l'aménagement du quartier de l'Etoile est terminé. Le parc boisé est devenu en quelques années un espace urbanisé. Certains peuvent le regretter mais cette transformation a permis de loger convenablement de nombreuses familles chavilloises et d'accueillir leurs enfants dans une belle école.

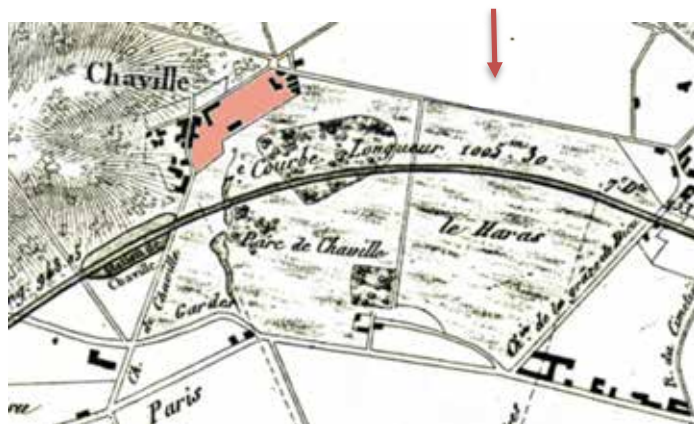
H. Faure

LE PARC FOURCHON

HISTORIQUE DU SITE

Le Parc Fourchon actuel est formé par la partie nord des anciens domaines des châteaux appartenant aux Le Tellier, puis occupé par les locataires du roi (le Grand Dauphin, le duc de Brancas, le comte de Tessé...) après la vente à celui-ci du Parc par la Chancellerie. À la Révolution ces terrains sont vendus comme bien national à Benoit Gouly, membre de la Convention Nationale.

Le Parc va alors passer de main en main pour aboutir à la famille Cazalot qui fait construire un nouveau château en 1817. A la suite du divorce des époux Cazalot, une adjudication est prononcée sous le nom de maître Massé, avoué, au profit de Philippe Joseph Bondeville, ancien directeur de la compagnie des Indes (1830), au prix de 230 270 F. C'est la partie saumon au sud du plan qui comprend la demeure construite par Cazalot et qui deviendra le château Saint Paul. Une grande partie du parc avait été vendue auparavant par Gouly à Rieussec (le Haras) et à Chavenaze (l'étang de Brise Miche et autres demeures)



En 1838 Les « Chemins de fer » obtiennent l'expropriation de plus de 2 ha. Le coût payé pour ces terrains est de 60 000 F auxquels s'ajoutent 60 000 F de dépréciation. A partir de cette scission en deux du domaine nous avons deux entités qui vont suivre à peu près le même cheminement jusqu'au XXI^e siècle.

LE PARC FOURCHON

Nous ne traiterons dans cette partie que la zone nord. Celle-ci a pour limites : la voie de Chemin de fer, l'avenue Roger Salengro, la route du Pavé des gardes,

la rue Anatole France. En son centre se trouve l'emplacement du château du comte et de la comtesse de Tessé.

Philippe Bondeville meurt le 15 mars 1839. Le banquier Philippe Fourchon, son légataire universel, hérite de sa fortune (dépôt du testament olographe daté du 10/03/1839).

Philippe Fourchon quant à lui meurt le 19 décembre 1877. Il a pour héritier unique son fils Maximilien Fourchon, célibataire, qui décède à Constantinople où il était secrétaire d'ambassade, le 25 août 1879 à 34 ans.

Sa mère, Louise Constance Valérie Laurent, veuve Fourchon qui habite 12 rue de l'Église (d'après le recensement de 1881), hérite du parc qu'elle vend le 17 août 1883 à Pierre Talamon, négociant, pour 300 000 F.

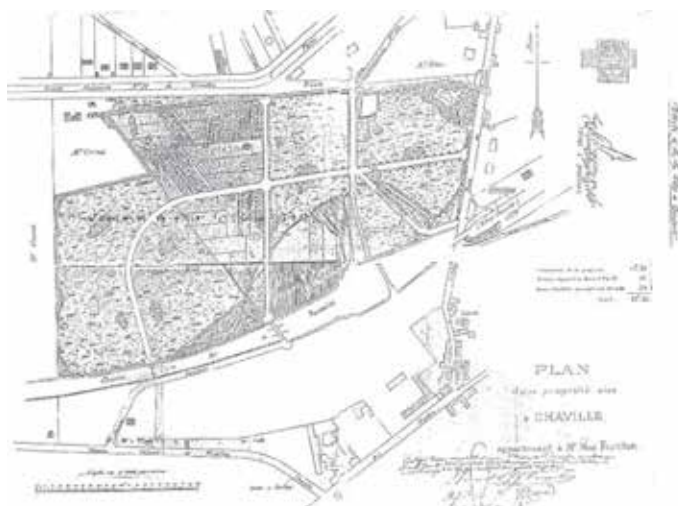
Le 14 août 1884, maître Ménager, notaire à Sèvres, dresse le premier cahier des charges pour le lotissement du « Parc Fourchon ». Le terrain est découpé en parcelles et deux maisons sont à vendre.

Les « droits et servitudes » qui régissent alors le Parc comportent 11 rubriques.

D'autres seront ajoutées en 1900 lors de la vente des premières parcelles et de leurs constructions comme par exemple : « le commerce n'est autorisé que sur les rues qui bordent le Parc ».

VOIRIES DU PARC

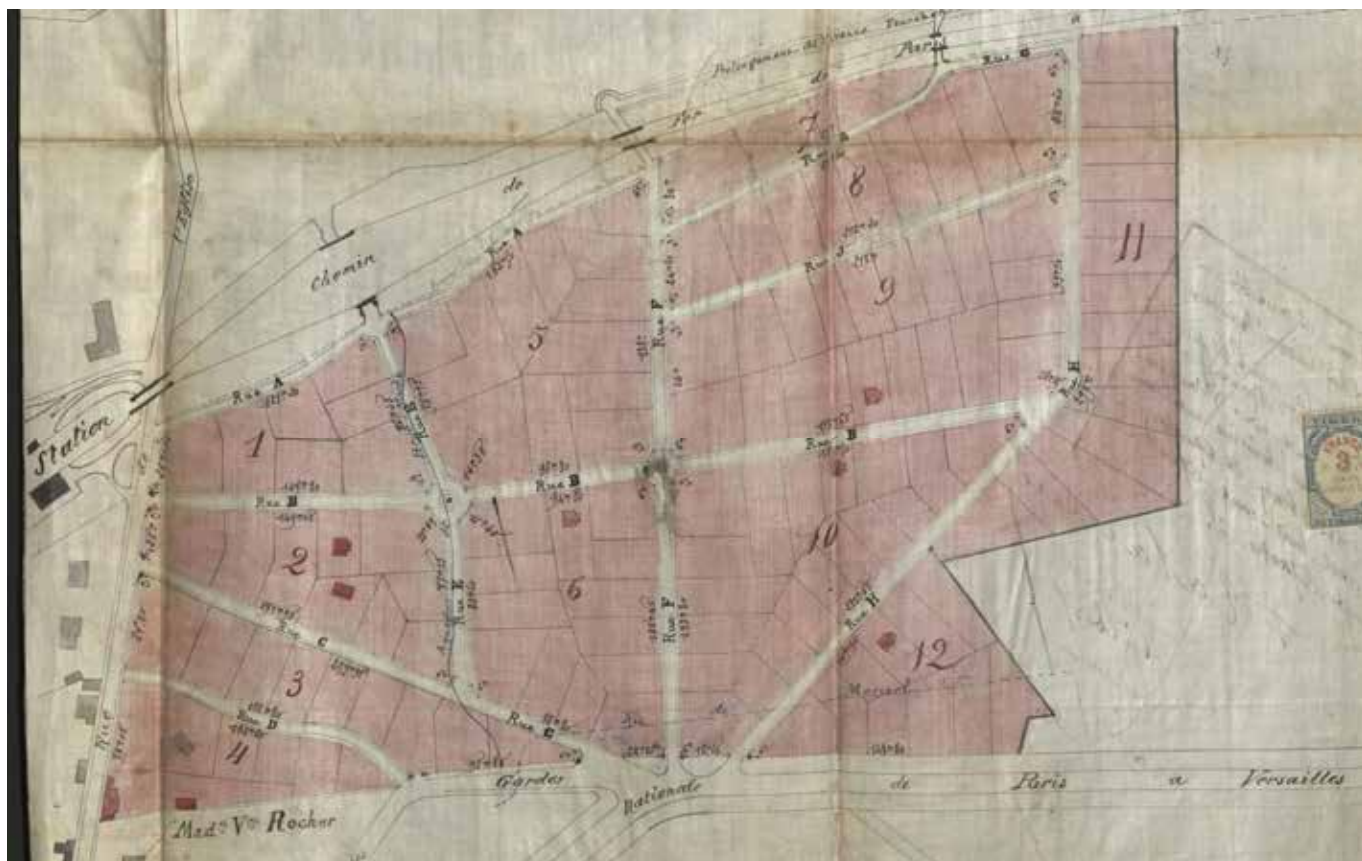
En 1884, des rues sont tracées, à travers la propriété par les Talamon. Ils souhaitent les rendre à la Commune à charge pour elle de les *entretenir en bon état de*



Le plan ci-dessus de 1882, fait pour la vente des 16 hectares de la partie nord, montre les réseaux d'eau courante de la propriété ainsi que le projet de voiries. Les servitudes, contraintes liées aux écoulements, concernent de nombreux chapitres du cahier des charges.

viabilité. Les rues sont alors indiquées (voir plan suivant) par des lettres. Le Conseil municipal réuni le 10 avril 1884 décide que l'entretien de ces rues incombe aux Talamon jusqu'au 1^{er} janvier 1890.

Le Conseil municipal adopte le même jour le nom des nouvelles voies : Avenues Louvois, Michel Le Tellier, Sully, Torcy, Talamon, Lazare Hoche, Ernest Cadet. Cette dernière est proposée par le conseiller Mareuse-Daudré et est votée à scrutin secret. Toutefois nous voyons que deux rues échappent aux dénominations. La première prit le prénom de la première habitante de la rue : Mélanie Cressonnier en 1901, puis s'ajouta, au début du XXe siècle, la rue du colonel Jean Baptiste Marchand qui s'illustra dans l'armée coloniale. L'avenue Mélanie est rebaptisée, en 1946, rue Jean Freemann en souvenir d'un résistant habitant le Parc Fourchon tué par les Allemands en 1944.



Monsieur Talamon, prévoyant un éventuel dédit de la commune après 1890, ajoute un article au cahier des Charges : *Lesdites rues devront toujours être maintenues en bon état de viabilité et d'entretien entre tous lesdits adjudicateurs ou acquéreurs, proportionnellement à la surface de leurs lots.*

En 1892, le Maire de Chaville informe monsieur Talamon que par délibération du 13 mars, approuvée par le Préfet, le conseil a décidé de *refuser de prendre les routes*. Cette situation perdure aujourd'hui. Le passage des piétons est autorisé, mais le stationnement des voitures n'est permis qu'aux habitants moyennant une redevance annuelle.

Parmi les nombreuses précisions de l'acte de vente de 1883 figurent :

- La remise en état de la fontaine de Chaville,
- Les conventions sur la source du Limaçon,
- Les descriptions des 10 habitations en construction,
- La mitoyenneté entre le parc et le haras,



Transformateur d'Ouest Lumière au rond-point de l'avenue de Torcy.

Pendant toute cette période, monsieur Talamon va œuvrer pour faire installer les utilités : alimentation électrique, réseaux d'eau potable et d'égouts, bien que les maisons en construction aient des citernes et fosses d'aisance.

HABITAT

Le premier morcellement de la partie nord du parc s'est effectué en douze lots (voir le plan ci-dessus de 1884). Sur ces parcelles en vente, il existe déjà dix maisons dont certaines en construction. Ces maisons sont décrites dans l'acte de lotissement qui ne comporte pas moins de 143 pages. Les premiers acquéreurs occupaient de vastes propriétés avec de grands pavillons généralement bâtis en pierre meulière et couverts en tuiles. Toutes les descriptions indiquent que ces maisons sont élevées sur terre-plein. De nombreuses dépendances complétaient ces demeures telles les orangeries ou les écuries. Elles se distinguaient par le nom qui était apposé sur la façade d'entrée ou sur le portail. C'était de jolis prénoms féminins ou des noms de fleurs et de plantes.

Pour la plupart ces appellations ont perduré, malgré le morcellement des terrains ou les ventes successives.

Les loisirs étaient ceux d'une population aisée : le croquet exercé par les dames, la promenade avec des chiens à pedigree ou bien des chevaux pur-sang, puis la sortie, avec les premières voitures automobiles, ce qui donnait lieu à des concours d'élégance entre voisins.



TOUTES LES POPULATIONS

Si la plupart des habitations étaient au départ la résidence de « campagne » de la bourgeoisie parisienne, elles semblent être aussi peuplées par les notables locaux. La composition sociologique du quartier va évoluer de façon importante après la seconde guerre mondiale. Si certaines maisons ont été occupées par les forces allemandes, c'est surtout le coût d'entretien de ces demeures qui va être la cause de la division des parcelles, de tentatives de créer des petits immeubles ou de partage de maisons en appartements. L'interdiction d'installer des commerces est contournée par certaines professions ou par la municipalité (création d'écoles privées, de crèches, de cabinets médicaux).

De nombreuses personnalités ont habité les belles demeures du Parc Fourchon. Nous ne citerons que le sculpteur Etex qui habitait la villa Géricault, terrain où se situe maintenant l'école du Muguet.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES ORIGINALES DU PARC ACTUEL

Le parc actuel a été amputé dès l'origine d'une très grande parcelle située à l'angle de l'avenue Roger Salengro et la rue des Fleurs (en limite de Viroflay). Celle-ci, tout comme cette partie de l'avenue du Parc, n'est accessible que par la rue des Fleurs qui se trouve sur la commune de Viroflay. Une des maisons de cette parcelle comporte encore un morceau du mur d'enceinte du parc des de Tessé. Une autre maison portant le N° 2311 ne s'ouvre que sur cette voie. C'est une des plus vieilles maisons de Chaville (elle apparaît sur le cadastre napoléonien) et elle a appartenu à Georges Courot, maire de Chaville de 1858 à 1871. C'est sur cette parcelle que se trouvait sans doute « la maison du Pauvre Homme » où Lafayette en fuite se réfugia le 12 août 1792 (aujourd'hui lotissement du Haras)

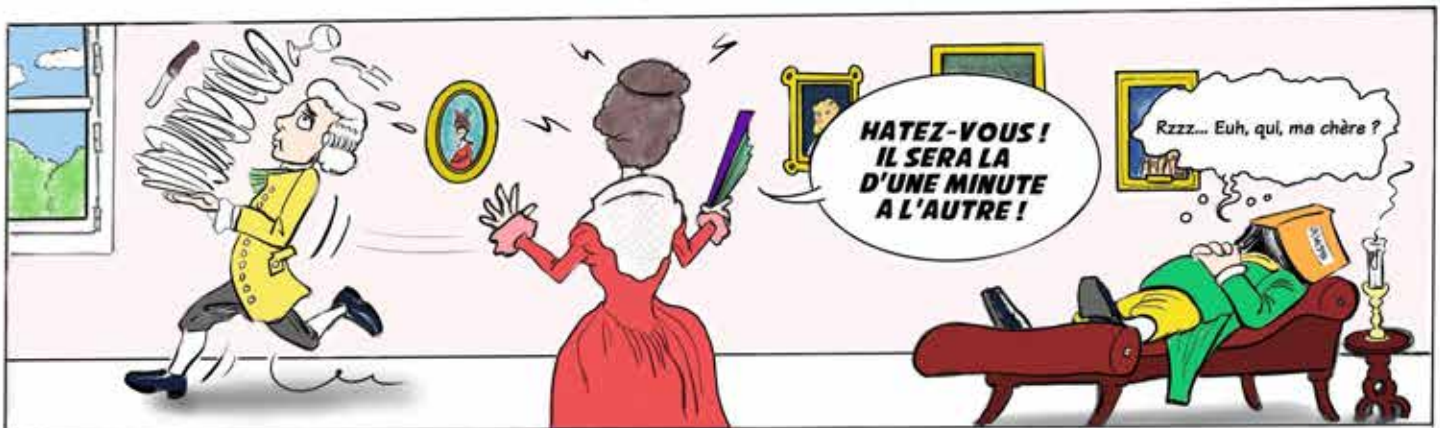
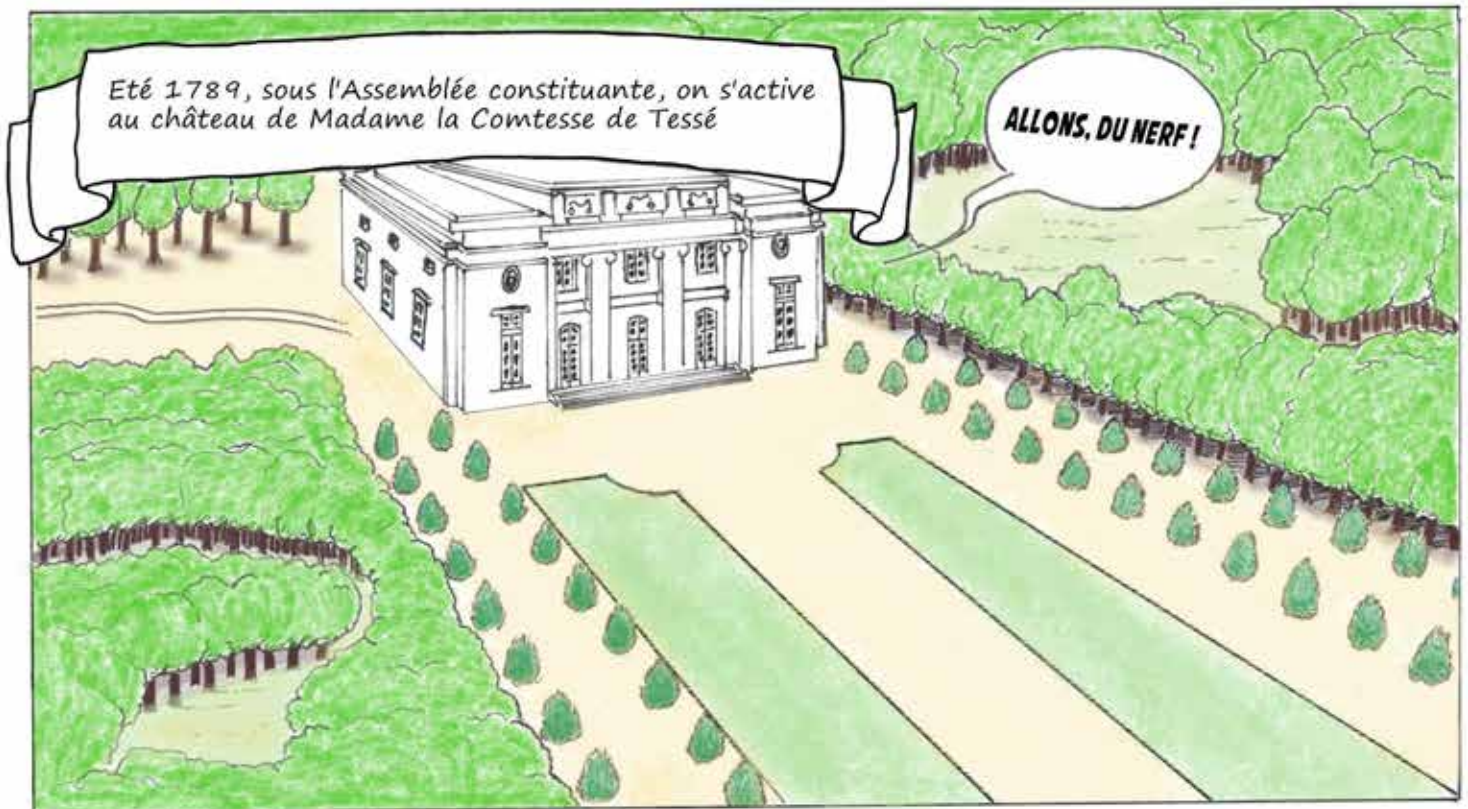


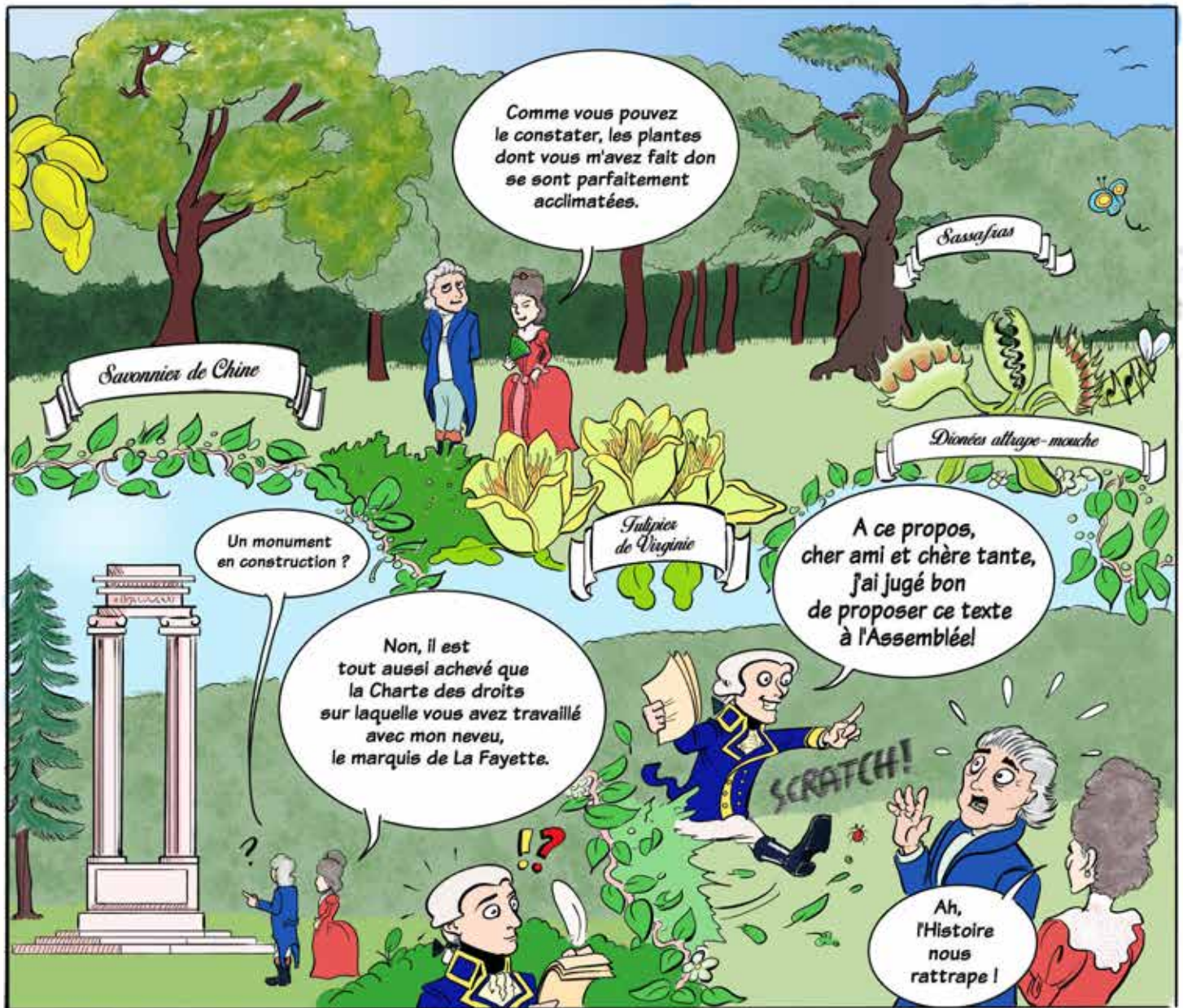
Tout le monde connaît bien la grille du parc située rue du colonel Marchand indiquée comme étant le seul vestige du Parc Tessé. Mais il reste aussi dans une des propriétés les rochers de « la garenne » de madame la comtesse (9 avenue de Louvois) et quelques pans de murs.

Le parc était la petite Venise de Chaville. De nombreuses sources y exsudent mais la plus convoitée était la source du Limaçon (ou Colimaçon). Elle traverse tout le parc, du sud vers le nord. Une servitude qui lui est liée occupe bien des paragraphes des contrats de vente car cette source alimentait le Haras par un aqueduc souterrain et était indispensable pour faire boire les chevaux. Le parc est aussi traversé par le trop-plein de l'étang de Brise-Miche, par les eaux qui alimentaient la Fontaine de Chaville, par les eaux du Fond du Trésor et surtout par le ru de Marivel.

Pierre Levi-Topal

AU CHÂTEAU DE MADAME DE TESSÉ





AVANT... MAINTENANT



Comme actuellement la gare se trouvait de part et d'autre de la voie ferrée. Mais pour y accéder il fallait prendre à partir de la rue Anatole France un petit chemin sinueux qui débutait en face de l'horticulteur du Parc et traverser le parc Audonnet qui n'existait pas. Superbe endroit publicitaire pour les promoteurs de l'époque comme le montrent de nombreuses cartes postales.



Le « château de la Boidinière » occupait un très grand espace sur un terrain qui faisait l'angle des avenues Talamon et Le Tellier. Le terrain est maintenant très morcelé et le château a perdu une partie de son éclat. Vous apercevez sur la photo de gauche, la tour coiffée si caractéristique, qui a complètement disparu. De même l'avancée est supprimée pour permettre une modification de la face sur cour. Côté rue, la terrasse est maintenant absente.

Pierre Levi-Topal



Rédacteurs
H. Faure, M. Josserand,
P. Levi-Topal, O. Lièvre.

Directeur de la publication
Michel Josserand

Photos et cartes postales: Arche ou privé

